



Gruissan d'Autrefois

Juillet 2011

N° 270

Les suites de la guerre 1939-1945



Jusqu'où se prolongent les conséquences d'une guerre ?

La signature du traité de paix est loin de mettre fin à la série des drames qu'engendre un conflit armé : deuils et tragédies, migrations, désertification, ruine de l'économie, misère etc.

La poétesse Henriqueta Lisboa écrit : « Pour parler de la guerre il n'y a que les larmes ».

Le visage de Clovis Julien, que vous admirez sur cette première page, est celui d'un saunier du Salin de Gruissan.

A la fin de la guerre, le 7 février 1945, Clovis a sauté sur une mine traîtreusement dissimulée sous la terre. Il tentait de secourir Marcel Luc, qui venait d'être victime d'une autre mine anti-personnel.

C.C.

AUTRES VICTIMES DE LA GUERRE DE 1939-1945

Gruissan a payé un lourd tribut au cours des « Grandes guerres ». Son monument aux morts, où tant de noms familiers sont inscrits, en témoigne.

Certaines morts pourraient paraître moins glorieuses, et cependant, par leur soudaineté, elles s'ancrent profondément dans la mémoire collective du village. Il s'agit de ce que cyniquement on nomme parfois des « dommages collatéraux » : Ils atteignent des victimes innocentes qui se trouvent au mauvais moment, au mauvais endroit...

C'est la pression malencontreuse de son pied sur une mine qui emporta Alain Gimié, en septembre 1944, tout près de « La Fontaine », à l'instant où il atteignait la vigne de Marguerite Bélbèze née Brieu. Pêcheur et « bouscaïre »*, né en 1862, fils du « Vieux Chinois », il était le père de Joseph Gimié qui fut concierge à la Prud'homie, de Marie-Rose Jean et de Margot Revel dite « Margot d'Alain ».

Autre récit, autre drame...

La fin de la guerre, c'est enfin la liberté retrouvée, notamment celle de travailler ses vignes, de pêcher, de chasser...

Le 7 février 1945, vers 15h, par un clair après-midi ensoleillé, Marcel Luc et Joseph Pesqui partent à la chasse. La température est relativement douce pour ce jour hivernal, et tout s'annonce au mieux pour les deux amis. Tout en devisant, ils s'acheminent en direction de « La Fontaine », puis prennent la route menant vers le Salin.

Après le petit pont, à la fin du camping, ils se dirigent vers la droite, dans un champ, aux abords de la vigne appartenant à Clovis Julien. Soudain le bruit d'une explosion déchire l'air. Marcel Luc vient par malchance d'effleurer de son pied le fil de fer si sensible qui relie entre elles des mines anti-personnel, à peine dissimulées sous la terre.

Il faut savoir que le seul frôlement du gibier, présent en ces lieux, suffisait à déclencher la déflagration. Joseph Pesqui évite de peu le piège où succombe son ami.

Attirés par la détonation et devinant le drame, Clovis Julien, saunier au Salin de Gruissan, et Henri Baudouin, brigadier-chef des Douanes, accourent pour porter secours et tenter de dégager le corps. Franchissant le tertre dominant un fossé, tertre également miné, ce que malheureusement ils ignoraient, ils sont à leur tour victimes de deux autres mines.

Ainsi les trois hommes sont morts sur le coup, le corps déchiqueté jusqu'à la taille...

Les explosions successives mettent en émoi tout le personnel du Salin ; et son directeur, monsieur Clément, conscient de la gravité des événements, alerte par téléphone les autorités, maire, gendarmes et médecin.

Madame Clément, de son côté, accomplira l'éprouvante mission d'avertir et de reconforter les familles endeuillées.

Après la reconnaissance des corps, le Docteur Cazal signe les actes de décès. Dès lors, les gendarmes parvenus sur les lieux empêchent quiconque de s'en approcher, et vont les garder jour et nuit, jusqu'à ce qu'une équipe de déminage les ait sécurisés.

On imagine le désarroi et l'attente des familles, lorsqu'on sait que les corps ne sont enlevés qu'après la fin de l'opération, lorsque tout nouveau danger sera écarté ; les victimes seront rapidement mises en bière.

Leur transport s'effectue à l'abri des regards, dans un camion du Salin bâché.

Qui étaient ces trois hommes, mariés tous trois ?

Marcel Luc, né en 1895, exerçait la profession de facteur. Il était, père d'une fille.

Henri Baudouin né le 5 juin 1906 était d'origine alsacienne. Sa venue à Gruissan comme brigadier chef des Douanes, se justifiait en ce temps où le sel, encore, constituait aux yeux de l'Etat une valeur sûre dont on surveillait le commerce et tout transport. Il était père de trois enfants.

Sa tombe porte la mention : « Victime de son dévouement ».

Clovis Julien, saunier de 67 ans avait une fille.

C'est encore sur le camion du Salin que les trois cercueils seront conduits à l'église puis au cimetière.

Lors de la célébration des funérailles, un hommage leur sera rendu en présence des autorités et de toute la population du village, bouleversée.

Tous trois reposent depuis dans le cimetière de Gruissan.

Leurs familles très éprouvées ont été secourues par les services de l'Etat, et une pension fut versée aux trois veuves.

Ainsi se termine un des plus dramatiques épisodes de l'après-guerre à Gruissan.

Claire COURDIL

* Bouscaïre : Celui qui glane partout où cela est possible, de quoi agrémenter le menu ou le bien-être familial.

(Source : « Gruissan de A à Z » de J.C. Courdil)

EXECUTIONS A GAMARRE : MORTS POUR RIEN

Bouleversant spectacle offert aux Gruissanais...

Sur la plate-forme d'un camion, six jeunes Russes, sont en route vers le lieu de leur supplice. Ils sont encadrés par des soldats en armes, le fusil pointé sur eux en position de tir. Ultime humiliation pour ceux qui vont perdre la vie, les Allemands font le tour du village avec le camion. Cet acte a aussi valeur d'exemple et d'intimidation pour qui oserait braver leur autorité.

Le camion prend ensuite la route du Salin jusqu'à Gamarre où il s'arrête. Les Allemands font descendre les jeunes gens, puis ils leur intiment l'ordre de creuser un grand trou dans le gassot* de Gamarre, cette étendue sableuse où défoncer le sol offrirait moins de difficultés.

En ce printemps 1943, la scène est observée par Alexandre Laffage et Octave Tiné, réquisitionnés par l'Occupant pour travailler à l'aménagement des blockhaus, nombreux dans les parages. Les deux hommes ont vu arriver la colonne d'Allemands et les prisonniers ; mais aussitôt leur contremaître, après leur avoir dit que les jeunes avaient refusé d'accomplir leur devoir, les fait rentrer à l'intérieur d'un blockhaus pour qu'ils n'assistent pas à la scène. Les deux Gruissanais en seront réduits à tenter de l'entrevoir par de faibles ouvertures.

Mais qui étaient ces dangereux terroristes ? De tout jeunes Russes dont l'un d'entre eux aurait détérioré un des nombreux portraits d'Hitler... En représailles, la terrible punition s'est appliquée à toute la chambrée.

Les jeunes gens sont alignés et fusillés, puis enterrés dans le grand trou.

Après la guerre, les corps auraient été déterrés et transportés on ne sait où. Il est certain qu'ils ne se trouvent pas à Gruissan.

Il faut se souvenir que ces six jeunes n'ont pas été les seuls à connaître à Gruissan, au cours de la guerre, ce sort funeste, et que d'autres exécutions sommaires ont eu lieu.

Au moment de la débâcle, des Gruissanais ont accepté de cacher dans leurs greniers des Russes qui ne voulaient pas accompagner les Allemands dans leur fuite. Trois seraient restés définitivement à Gruissan. Le fait n'est pas rare, et le même phénomène s'est produit dans d'autres villages.

Aujourd'hui, me promenant à proximité du gassot de Gamarre, fleuri de mauves et légères saladelles, je songe à l'inutile sacrifice des six jeunes gens...

Claire COURDIL

Ont participé à cette transmission du souvenir, mesdames Josette Laffage, Josy Santa, messieurs Henri Santacatalina (père) et Simon Tiné.

Appel : Nous sollicitons les mémoires de toutes les personnes pouvant nous apporter d'autres témoignages qui, pour nous, seront les bienvenus !

* Gassot : Mot occitan. A Gruissan mini étang d'eau salée, à sec en été.